



AVIS IMPORTANT : LEVÉE DE L'INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT

(English message follows)

(Lac-Tremblant-Nord, le 20 juillet 2026) – Le Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant (SSIMT) annonce la levée de l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité à compter d'aujourd'hui, le 20 juillet 2026.

La mesure était en vigueur depuis le 7 juillet dernier.

Bien que l'interdiction soit maintenant levée, veuillez SVP vérifier [l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU](#) avant d'allumer un feu à ciel ouvert et vous assurer que les conditions permettent de le faire en toute sécurité.

Merci de votre collaboration!

IMPORTANT NOTICE: LIFTING OF THE BAN ON OPEN-AIR FIRES

(Lac-Tremblant-Nord, July 20th, 2026) – The Mont-Tremblant Fire Department (SSIMT) announces the lifting of the ban on open-air fires in or near forests, effective today, July 20th, 2026.

The ban had been in effect since July 7th.

Although the ban has now been lifted, please consult [the SOPFEU fire danger index](#) before lighting an open-air fire and ensure that the conditions are safe for doing so.

Thank you for your cooperation!